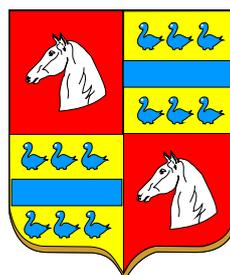
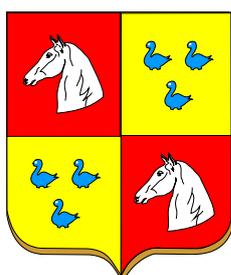
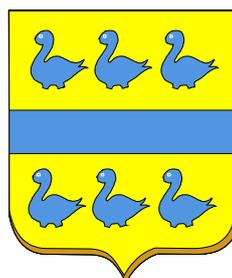


GOULVEN

Patrimoine héraldique



Mis à jour 4/4/2018

Église de Goulven date de 1593-1638

L'ancien portail porte les dates de 1505 et 1517 avec les noms Clech et Guen

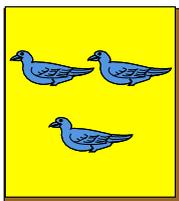
À l'extérieur de l'église nous pouvons observer deux écussons aux trois merlettes qui sont les armes anciennes de la maison de Penmarc'h, ils sont situés sur le clocheton central, l'un côté sud, l'autre côté nord.



Côté sud



Côté nord



Les armoiries côté nord sont en pierre de kersanton, l'écusson central avec trois oiseaux ou merlettes, soutenu par deux lions est celui de Penmarc'h d'avant 1630. Ces armoiries étaient celles de la famille Du Colombier ou Coulombier de Plouguerneau, disparue probablement début XV^e siècle, elles sont reprises par Henri de Penmarc'h ou Alain son fils, entre 1431 et 1482. Avant 1431 le blason est *d'or à la fasce d'azur accompagnée de six colombes ou merlettes de même*.



La généalogie de cette famille ne mentionne pas d'alliance avec les du Colombier de Plouguerneau, mais des Gouzillon issus d'une autre branche de cette famille blasonnant *d'or à une fasce d'azur accompagnée de 3 pigeons ou merlettes de même*. Nous voyons là des similitudes entre ces trois blasons, ce qui me fait dire que de Penmarc'h serait une branche cadette de Du Colombier ou de Gouzillon, et lors de la disparition de la famille du Colombier les Penmarc'h ont relevé ces armes restées vacantes.



Les pierres armoriées à l'intérieur de l'église

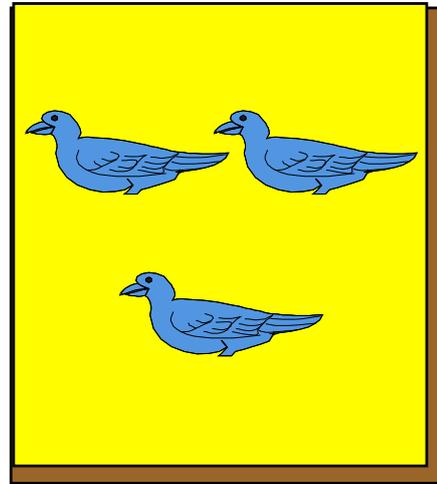
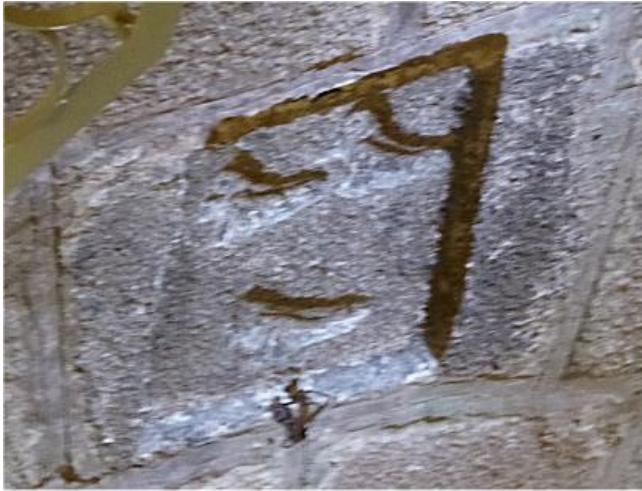
La visite du chœur et transept nous montre des enfeus autrefois armoriés, il ne reste aucun écusson, la révolution étant passée par là, le travail d'effacement fut mené consciencieusement, rien ne permet un début d'identification. Sur le mur séparant le cœur de la nef côté transept il reste un écusson peint aux nouvelles armes de la maison de Penmarc'h après 1630.



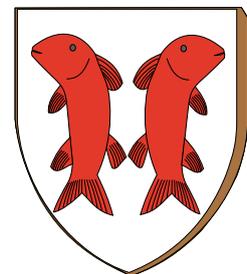
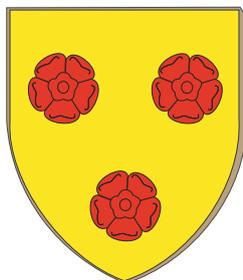
La Renaissance venant d'Italie tourne le dos à la l'époque féodale chargée de ses traditions et symboles, elle apporte une nouvelle mode au début du XVII^e : les armoiries dites parlantes. Les Penmarc'h ne portant que les couleurs de familles issues d'alliances comme Gouzillon et du Colombier avec les trois oiseaux, vont profiter de leur nom de famille pour le mettre en image, c'est ainsi que les oiseaux disparaissent au profit d'une tête de cheval conforme au patronyme familiale : Penmarc'h = Tête de cheval.

Ce blason de *gueules à la tête de cheval d'argent* portant une couronne de marquis comme pour affirmer le titre de ce seigneur, est officialisé par René de Penmarc'h ou son fils Vincent vers 1630. Grâce à une reproduction des armes de Vincent en alliance en 1638 avec Anne Gillette de Rioualen, nous constatons que la couronne a déjà disparue et ne sera plus portée par le noble cheval.

Plus au fond de l'église, dans la partie la plus sombre sur le mur de l'arc transversal de la nef, nous trouvons trois écussons sculptés en bosse, celui situé au-dessus de la clé de voute est aux armes anciennes de Penmarc'h qui étaient *d'or aux trois merlettes alias colombes d'azur*.



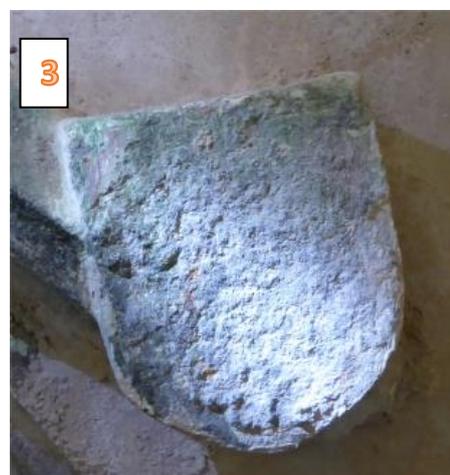
Pour les deux autres, c'est un jugement¹ du 21 juillet 1521 se rapportant à l'église de Goulven qui apporte la bonne réponse. La cour de Lesneven maintient Hervé Maucazre et Isabelle de Coatquelfen, sa femme, en possession d'une vitre aux armes des Gourmel, qui portent « *un écusson d'argent à deux formes de poissons en manière de roges barbes* » (poisson rouget barbet).



Hervé Maucazre blasonnant *d'or à trois roses de gueules* et sa femme revendiquant l'écusson *d'argent aux deux poissons, rouget barbet*. Ces armoiries ne sont visibles qu'avec un bon éclairage. Étant dans la partie la plus sombre de la nef elles ont échappé au burin révolutionnaire.

Au même niveau de l'arcade de la nef, dans le mur côté nord de l'église, on retrouve les mêmes blasons sur l'arc de l'enfeu, avec une grosse différence c'est qu'ils sont bouchardés.

¹ Hervé CALVEZ –Notre-Dame de Lesneven et Notre-Dame du Folgoët- Edit. St Paul 1946.



L'écu n° 1, buriné consciencieusement ne permet plus de l'identifier, il est probable qu'il s'agisse de Maucarze

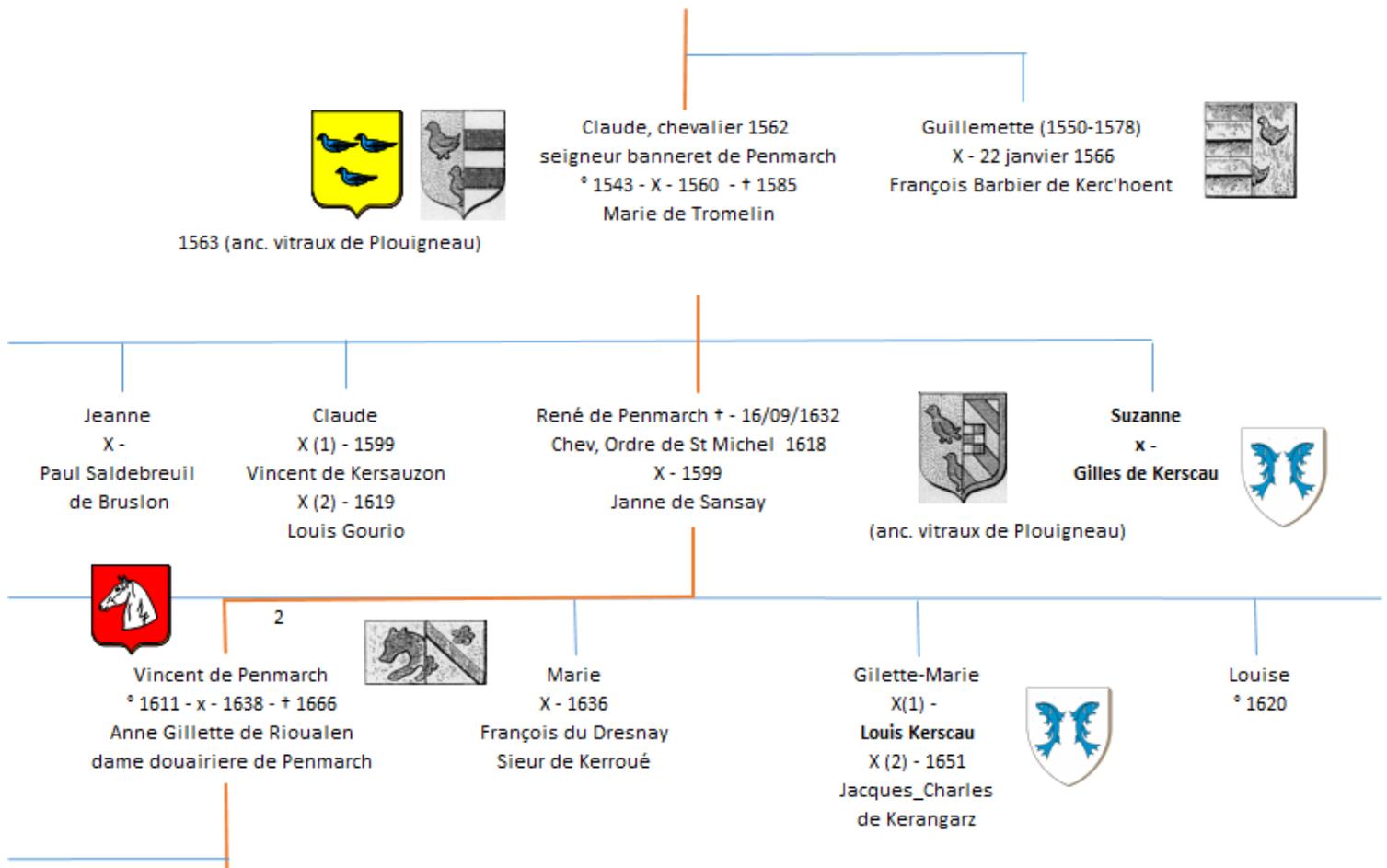
Le n° 2, parfaitement lisible malgré le bouchardage, nous y retrouvons les deux poissons de Coatquelfen Gourmel

Le n° 3, est plus difficile, toutefois nous retrouvons des petites parties du contour des trois roses de Maucarze.

Tous ces blasons sont situés au fond de l'église, une place souvent réservée aux petits nobles et marchands. Les insignes de la noblesse dominante sont dans le chœur de l'église au plus près de l'autel, sur les tombes hautes et dans les enfeus des chapelles du transept y compris dans le grand vitrail et les fenêtres. Ce sont les meilleurs emplacements pour que Dieu s'occupe de vous en priorité par l'intermédiaire du prêtre ayant de nombreuses messes à dire pour le repos de votre âme.

À l'église de Goulven, d'après les écussons placés sur le clocheton, il est évident que la famille dominante était de Penmarc'h et que la majorité des armoiries complètement effacées, appartenait à cette famille.

Extrait de la généalogie de Penmarc'h pour le période de 1543 à 1666



Dans les vitraux du chœur, deux armoiries de religieux figurent en bonne place



Nous avons celui d'un pape, reconnaissable à ses attributs que sont la tiare et les deux clefs. Le blason avec l'ancre représentant la foi surmonté d'une étoile, avec au chef le lion de Saint-Marc, il s'agit du pape Pie X en fonction de 1903 à 1914.



Le second est celui d'un évêque reconnaissable à ses attributs au chapeau équipé de cordelières terminées de houppes, l'écusson est surmonté d'une mitre et d'une crosse. Les armes sont *d'azur à trois épis de blé d'or*, la symbolique étant le pain qui est le corps du Christ, il s'agit de Monseigneur Dubillard, évêque de Quimper et de Léon, en activité de 1899 à 1907

Ces armoiries placées dans les vitraux permettent de dater approximativement d'importants travaux dans un sanctuaire ou un événement particulier dans la paroisse entre 1903 et 1907.

En 1903 à Goulven ce sont les vitraux qui furent refaits, quant à la grotte de N D de Lourdes quel est la date de sa construction ?

Les listes de nobles recensés de Goulven et paroisses aux alentours entre 1426 et 1448

Les nobles de Goulven en 1448

Jehan An Beuzit ; Jehan de Coëtmenech ; Alain de Kerazret ; Alain de Parcevaux ; Goulhen de Kerguen et Hamon de Saint Denis.

Les nobles de Plouider en 1426

Jehan Nuz Kergounadech ; Yvon Moal

Tanguy Le Blier fils de Prigent ; Robert an Gall ; Yvon de Launay ; Yvon Corcé ; Gueguen En Seaz ; Robert Inizan ; Alain Derian ; Yvon Gleincuff ; Hervé an Roux ; Paul Tanguy ; Yvon Tanguy ; Hervé Kerlivin ; Jehan Bosec marié à la fille de Launay ; Hervé en Seaz et son fils ; Yvon fils de Prigent Le Veyer ; Marguerite veuve de Jehan Gonomel.

En 1446

Le sire de Coëtmenech ; Hamon de Saint-Denis ; Robert an Gall ; Perrin Lestrenec ? ; Yvon sire de Kerazret ; Hervé Morisur ; Yvon Tanguy ; Robert Inizan ; Catherine Rucat veuve de Paul Tanguy ; Constance an Rabiner ; Yvon fils Prigent Keradeneuc ; Henri Rolland.

En 1448

Le sire de Coëtmenech ; le sire de Morisur ; le sire de la Boessiere ; Hamon de Saint-Denis ; Prigent Le Veyer ; Henri Lestrenec ; Guyon Guiomarch ; Alain Tanguy ; Salomon Joson ; Yvon Gohart ; Alin de Kerazret ; Robert de Pont Nevez ; Robert Guizan ; Olivier de Gouzillon ; Alain Coëthuon ; Alain Hély ; Prigent Perrien ; Jehan Le Gall ; Jehan Derian ; Yvon Moal ; Derian Kergoff ; Jehan Tanguy ; Hervé Broudin ; Henry Lorens.

Les Nobles de Tréfléz en 1426

Marguerite Gleincuf ; Marguerite et Constance Pinabourdin (pauvres demoiselles) ; Guillaume Tuonmelin et Yvon son fils ; Plézou Coëtmenech ; Hervé an Fos ; Hervé du Chastel ; Hervé Coathuon ; Gueguen et Jean Ernault ; Yvon Le Forestier ; Guillaume Le Roux ; Yvon Kerlezroux.

En 1445

Madame de Coëtlez ; Guillaume Le Roux ; Henri Tuonmelin à Lanarnuz ; Constance fille de Jean Auffret de la Fosse ; Le sire de Morisur ? ; Jehan de Kerlezroux à Kerguilleuc.

Kerlouan en 1426

Alain Salon ; bastard au rang de noble ; Grall Coëtjunval ; bastard avoué d'Yvon Coëjunval ; noble homme ; Jehan Maniou ; fils d'Hervé Maniou qui était bastart ; Guillaume le Baron ; Agace de Kerflech ; Even Silguy ; Hamon Le Moyne ; Jehan Logonneau ; Alain Parscau ; Hamon Pezron ; Yvon Ollivier ; Jehan Kermoal ; Nuz Kerlinec

En 1441

Alain de Parscau ; Grall Coëtjunval ; Derien Le Baillif ; Hamon Pezron ; Yvon Guidou ; Yvon Ollivier ; Hamon Le Moyne ; Jehan Maniou ; Mahotte Salon

En 1446

Jehan Parscau ; Olivier Poulhalec ; Jehan Le Baillif ; ;Jehan Le Baillif ; fils de Derien; Jehan Kerdanet ; Guillaume an Enez ; Yvon Guidou ; Jehan an Barbu ; Hervé an Fos ; Salomon Le Moyne fils de Salomon.

Plouneour-Trez en 1426

Olivier Le Moyne ; Guillaume fils de Jean du Bois ; Auffroy Le Roux fils d'Alain ; Jehan Robiter ; Tanguy le Jeune ; Robert Kerbiquet ; Solomon Robiter ; Yvon de la Fosse ; Bernard Coëtquelfen ; Guillaume Trehanton ; le sire de Bazlaven

En 1448

Olivier Le Moyne chevalier ; sieur de Trévigny ; Derien Le Roux ; Jehan Kervillian ; Bernard Coëtquelfen Yvon Le Moyne fils de Salomon.

Kernouës en 1426

Le déguerpi Bernard ; fils Macé ; Dame Amice de Kergroadez ; Amice de Keroulas
Catherine déguerpie Alain de Lescoat ; Yvon de Kerarnaou ? Prigent Grosin

En 1444

Prigent Lesguern ; Guillaume Gonrouel ; Even Lescoat.

En 1448

Even Lescoat ; Guillaume Lescoat ; Yvon Keranmear ? ; Jehan Tuomelin.

NOTA : Ce document a évolué le 4/4/2018 avec les informations concernant Hervé Maucazre et Isabelle de Coatquelfen Gourmel- p. 4 et 5.